

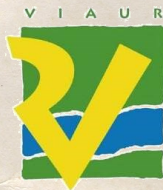


Syndicat du bassin *Viaur*



Inauguration de la zone naturelle de Puech Redon (Tanus)

Livret d'information





Historique *du projet*

A l'origine, il y avait cette parcelle, plus moins connue de tous, tantôt fauchée, tantôt pâturée, souvent laissée à elle-même.

C'est en 2013, alors qu'un projet de construction de lotissement a vu le jour, que la zone humide est revenue au centre des discussions. En effet, la réalisation des travaux s'est vite révélée difficilement compatible avec la présence de ce type de milieu !

Ainsi, plutôt que de s'engager dans de complexes mesures compensatoires indispensables à l'autorisation de construire sur la zone, et sous l'impulsion de Madame le Maire, Rolande Azam, la municipalité de Tanus a opté pour la préservation et la valorisation pédagogique du site.

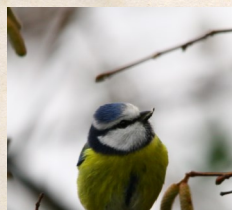
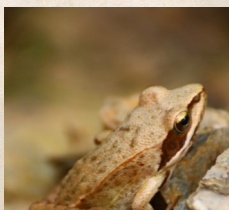
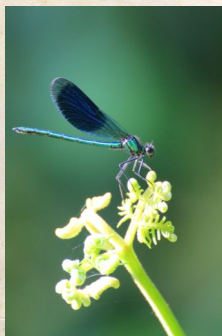
Les travaux *mis en oeuvre*

Ainsi, le SMBVV Viaux a été sollicité pour mettre sur pied un projet visant à sensibiliser tout un chacun aux enjeux liés à la préservation et à la gestion des zones humides.

En premier lieu, des travaux de restauration de la zone visant à limiter son enfrichement ont été réalisés. Ceux-ci ont été complétés par la création d'un cheminement piéton jalonné de supports d'information, et par la restauration de la mare qui pourra vite devenir le siège d'animations pédagogiques en plus d'abriter des espèces rares et protégées ! Une haie, constituée d'essences locales, a également été plantée en bordure du site.

De plus, si la restauration d'une zone humide est un bon point de départ, sa gestion et son entretien n'en sont pas moins indispensables ; ainsi, afin de maintenir l'ouverture de la zone, un plan de gestion par pâturage a été élaboré.

Ainsi, grâce à la concertation des différents acteurs, nous sommes passés d'une zone naturelle méconnue et menacée de disparition à un milieu restauré et valorisé, et dont le rôle de support pédagogique viendra s'ajouter aux nombreux services que rendent ces milieux à la communauté.



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaux



Biodiversité du site

et espèces remarquables

Celles et ceux ayant une connaissance historique du site peuvent en témoigner : il était difficile d'imaginer, quelques années auparavant, que cet espace puissent héberger une biodiversité exceptionnelle. Et pourtant...



Lobelia urens (L., 1753)

On y rencontre aujourd'hui un cortège floristique typique des prairies humides du Ségala, avec des espèces comme le Jonc aggloméré, le Jonc acutiflore, la Renoncule rampante ou encore le Lotier des marais. Aux côtés de ces espèces, relativement « ordinaires » en milieu humide, s'en trouvent d'autres particulièrement remarquables !

Côté flore, le site abrite la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*) - en photo ci-contre - , remarquable autour du mois de juillet, avec ses nombreuses fleurs violettes regroupées au sommet de la tige. Cette espèce, protégée à l'échelle nationale, n'est connue qu'en de rares stations à l'échelle du bassin versant du Viaur.

En ce qui concerne la faune, la mare abrite régulièrement des Tritons marbrés (*Triturus marmoratus*), qui trouvent ici un milieu propice à la reproduction. Cet amphibien discret vit sur terre mais la ponte et la croissance des juvéniles ont lieu en phase aquatique. Les individus et leurs lieux de vie sont intégralement protégés en France !



Triturus marmoratus (Latreille, 1800)

A savoir

On estime qu'au niveau mondial, plus de 50% des oiseaux et plus de 30 % des espèces de flore menacées dépendent des zones humides !

Pourquoi *valoriser une zone humide ?*

« Sagnes » ou « sanhes » parfois mal aimées, souvent méconnues, ont fait les frais de nombreux travaux visant à leur disparition au cours des dernières décennies. Cependant, les services rendus par ces milieux n'ont pas tardé à redevenir évidents :

Les zones humides jouent le rôle d' « éponge » : en retenant l'eau en hiver, elles limitent les crues en aval. En restituant l'eau progressivement en été, elles limitent l'assèchement des cours d'eau !

Les zones humides jouent le rôle de « filtre » : en « forçant » l'eau à circuler lentement au milieu de la végétation, ou en sous-sol au travers de voies complexes, elles assurent la qualité de l'eau.

Enfin, comme vous l'aurez compris, **elles sont un réservoir incroyable de biodiversité**, accueillant des dizaines d'espèces s'épanouissant dans un milieu que l'on jugerait volontiers inconfortable... ce qui fait qu'on ne les retrouve nulle part ailleurs !



Pour toute question, vous pouvez contacter :

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

10, Cité du Paradis - 12800 NAUCELLE

05 65 71 12 64 - sage.viaur@orange.fr

www.riviere-viaur.com

Avec la participation financière de

